

Communauté de communes  
Loir-Lucé-Bercé



# PROJET DE TERRITOIRE

Loir-Lucé-Bercé,  
une terre de  
projets



2019-2025



Livrable

2 place Clémenceau  
BP 40125 - Château-du-Loir  
72500 Montval-sur-Loir



02 43 38 17 17  
[www.loirluceberce.fr](http://www.loirluceberce.fr)  
secretariat@loirluceberce.fr

LOIR  
LUCÉ  
BERCÉ



## Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>AVANT-PROPOS Faire émerger une identité locale partagée.....</b>             | <b>3</b>  |
| <b>INTRODUCTION.....</b>  | <b>4</b>  |
| • Pourquoi un Projet de Territoire ?  |           |
| • La démarche   |           |
| • Les étapes  |           |
| • Les principes   |           |
| • La stratégie  |           |
| • Le diagramme d'objectifs  |           |
| <b>I. Promouvoir le territoire et le rendre attractif .....</b>                 | <b>7</b>  |
| <b>1. Dynamiser l'économie et rendre l'emploi attractif.....</b>                | <b>7</b>  |
| • Conduire une stratégie économique pour assurer des activités pérennes.....    | 7         |
| • Innover pour faciliter l'accès à l'emploi.....                                | 9         |
| • Faciliter l'accès au numérique.....   | 11        |
| <b>2. Accueillir, attirer et faire rester les familles.....</b>                 | <b>13</b> |
| • Adapter les logements.....  | 13        |
| • Accompagner et inclure les familles.....                                      | 15        |
| • Mettre en valeur les richesses culturelles et le sport.....                   | 17        |
| <b>II. S'adapter aux transitions pour bien vivre sur le territoire.....</b>     | <b>19</b> |
| <b>1. Renforcer la proximité et l'accessibilité des services.....</b>           | <b>19</b> |
| • Faciliter les déplacements.....   | 19        |
| • Réinvestir les Centres-Bourgs.....  | 22        |
| • Répondre aux besoins de santé.....  | 24        |
| <b>2. Préserver le cadre de vie.....</b>  | <b>25</b> |
| • Préserver, protéger et gérer durablement les ressources en eau.....           | 25        |
| • Impulser une démarche de transition écologique.....                           | 27        |
| • Mettre en valeur les richesses paysagères, le patrimoine naturel et bâti..... | 29        |
| <b>III. Travailler ensemble au service des habitants.....</b>                   | <b>31</b> |
| <b>CONCLUSION Faire vivre le Projet de Territoire.....</b>                      | <b>32</b> |
| <b>IV. ANNEXES.....</b>   | <b>33</b> |
| <b>1. Loir-Lucé-Bercé en chiffres.....</b>                                      | <b>34</b> |
| <b>2. Synthèse du Projet de Territoire.....</b>                                 | <b>36</b> |
| <b>3. Ressources.....</b>   | <b>39</b> |

## **AVANT-PROPOS. Faire émerger une identité locale partagée**

La Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé est une structure jeune, créée au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 par la fusion de 3 Communautés de communes. Les élus ont choisi de mener pendant une année une réflexion collective et partagée afin d'élaborer un Projet de Territoire.

Ce projet est construit en parallèle du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, initié en 2017. Le Projet de Territoire se présente comme une stratégie territoriale globale et transversale qui cherche à donner une cohérence aux différentes politiques publiques menées.

Au cours de l'année 2018-2019, les élus communautaires et municipaux ont pris part à la formulation des objectifs et des finalités du projet. Les partenaires locaux, les habitants et les agents communautaires ont participé à l'enrichissement des différents volets de ce document à travers 3 réunions thématiques, des questionnaires en ligne et des réunions de travail. Enfin, la définition de la stratégie a mobilisé tous les acteurs dans le cadre d'ateliers participatifs.

Les enjeux identifiés pour répondre aux défis du territoire de la Communauté de communes s'organisent autour de 4 grands objectifs et 2 grandes finalités.

Une 1<sup>ère</sup> finalité rappelle le besoin du territoire d'aller de l'avant pour attirer et être dynamique économiquement et démographiquement : « **Promouvoir le territoire et le rendre attractif** » en « *Dynamisant l'économie et en rendant l'emploi attractif* » et en « *Accueillant, attirant et faisant rester les familles* ».

Une 2<sup>nde</sup> finalité cherche à garantir la qualité de vie et le bien-être sur le territoire pour aujourd'hui et pour demain. Il s'agit ainsi de « **S'adapter aux transitions pour bien vivre sur le territoire** » en « *Renforçant la proximité et l'accessibilité des services* » et en « *Préservant le cadre de vie* ».

Les enjeux prioritaires qui se sont imposés à l'issue des différents ateliers tournent autour des piliers du **dynamisme économique** et de **l'accessibilité aux services locaux**.

Cet exercice de co-construction et de consultation pendant une année a permis aux élus et partenaires de s'extraire de la gestion quotidienne et de se fédérer autour d'axes et d'une feuille de route communs. Et ainsi, de projeter le nouveau territoire Loir-Lucé-Bercé vers l'avenir.



## • Les Principes



### L'équité territoriale

Assurer à tous quel que soit le lieu de résidence le même accès aux services ;



### Faire communauté

Faire ensemble, se rassembler autour d'intérêts et d'objectifs communs ;



### Co-construire

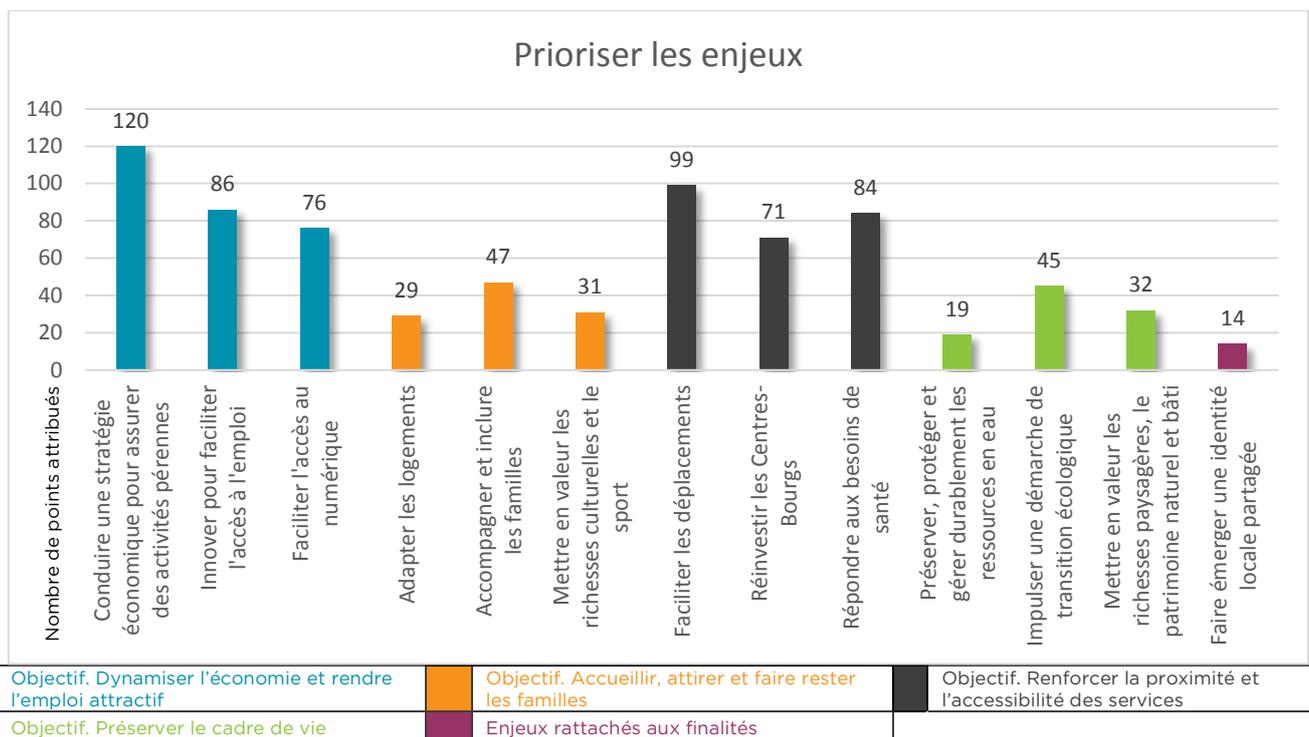
Impliquer les habitants dans l'amélioration de leur vie quotidienne ;



### L'efficacité

Obtenir les meilleurs résultats tout en économisant les moyens.

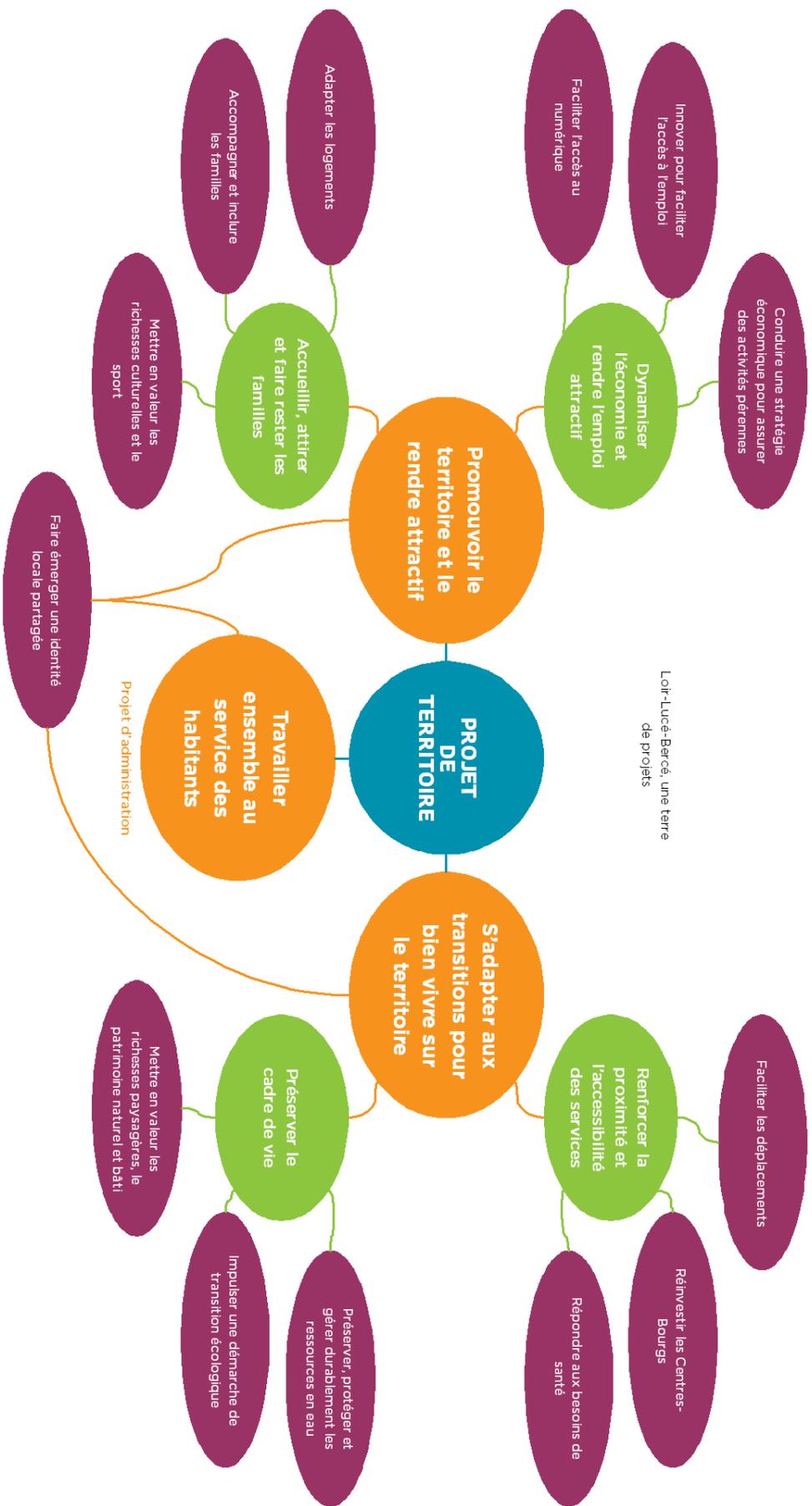
## • La Stratégie



Deux ateliers avec les élus et les habitants ont été organisés pour prioriser les enjeux. Puis, le même exercice a été réalisé avec les secrétaires de mairie, les agents de la CC et au conseil municipal de certaines communes. Le principe était de distribuer 13 points entre tous les enjeux. Tous les points attribués ont ensuite été additionnés.

|            |  |
|------------|--|
| Priorité 1 | 1 Conduire une stratégie pour assurer des activités pérennes               |
|            | 2 Faciliter les déplacements   |
|            | 3 Innover pour faciliter l'accès à l'emploi                                |
| Priorité 2 | 4 Répondre aux besoins de santé  |
|            | 5 Faciliter l'accès au numérique   |
| Priorité 3 | 6 Réinvestir les centres-bourgs  |
|            | 7 Accompagner et inclure les familles                                      |
|            | 8 Impulser une démarche de transition écologique                           |
|            | 9 Mettre en valeur les richesses paysagères, le patrimoine naturel et bâti |
|            | 10 Mettre en valeur les richesses culturelles et le sport                  |
|            | 11 Adapter les logements   |
|            | 12 Préserver, protéger et gérer durablement les ressources en eau          |
|            | 13 Faire émerger une identité locale partagée                              |

FINALITÉS OBJECTIFS ENJEUX



Loir-Luce-Bercé, une terre de projets

• Diagramme d'objectifs

# I. Promouvoir le territoire et le rendre attractif

## 1. Dynamiser l'économie et rendre l'emploi attractif

- Conduire une stratégie économique pour assurer des activités pérennes



### Dans les statuts

#### Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire correspond à : ZAC<sup>2</sup> à vocation économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Pour la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, l'intérêt communautaire correspond à : Soutien organisé dans le cadre des actions MACS (modernisation de l'artisanat, du commerce et des services).

### Atouts

- Compétence obligatoire communautaire
- Volontarisme politique
- Agilité du territoire
- Engagement fort de l'EPCI financièrement et en ingénierie
- Cadre de vie, paysages
- Situation géographique entre Tours et Le Mans et proche de Vendôme

### Faiblesses

- Acteurs économiques difficilement mobilisables
- Territoire étendu, difficultés de déplacement
- Déficit de bâtiments clé en main pour les porteurs de projets et entreprises en développement
- Inadéquation compétences / emplois
- Déficit d'image du territoire

### Opportunités

- Avec le déploiement de la fibre, structuration de la filière numérique
- Création d'un lieu dédié à l'entrepreneuriat (pépinière d'entreprises tertiaires, coworking, fab-lab, espaces de formation, pôle de développement économique de la CC)
- Potentiel de développement des partenariats avec les acteurs institutionnels
- Création d'une marque de territoire

### Menaces

- Accroissement du mouvement de départ des jeunes vers les pôles métropolitains
- Concurrence accrue avec les territoires limitrophes
- Accélération de la transformation des attentes des entrepreneurs et des consommateurs

### Contexte

Le territoire bénéficie d'une situation géographique intéressante à mi-chemin entre Le Mans et Tours, atout du cadre de vie, des paysages, d'un mode de vie « au vert » et « au calme ». Les filières économiques principales sont : l'agro-alimentaire, la mode, les matériels électriques et électroniques, l'action sociale et l'aide à la personne, le tourisme. Les acteurs économiques vont devoir faire face aux défis actuels et futurs : transitions numérique, écologique, démographique ; la mobilité. Il y a ainsi le besoin de développer des activités à moyen et long terme : proximité, emplois non-délocalisables ; ainsi que d'attirer, de faire rayonner le territoire pour créer de l'activité.

<sup>2</sup> ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

### Axes/Fiches-actions

- FA1\_ Optimiser l'offre foncière et développer une offre immobilière attractive pour les entreprises
- FA2\_ Impulser une synergie entre les acteurs économiques
- FA3\_ Miser sur la filière du numérique pour faire rayonner le territoire
- FA4\_ Accueillir et accompagner les porteurs de projets

### “ Paroles d'habitants

- Visibilité du territoire
- Entreprises doivent devenir ambassadrices du territoire
- Immobilier : développer des pépinières d'entreprises (tertiaires et industrielles)
- Foncier : implanter une zone d'activités près de l'autoroute (LoirEcoPark 3)

”



Photo 1 - ZAE de Mont sur Loir, CCLLB

**Dans les statuts**

*Compétence obligatoire*

- **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17** ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Pour la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, l'intérêt communautaire correspond à : Soutien organisé dans le cadre des actions MACS (modernisation de l'artisanat, du commerce et des services).

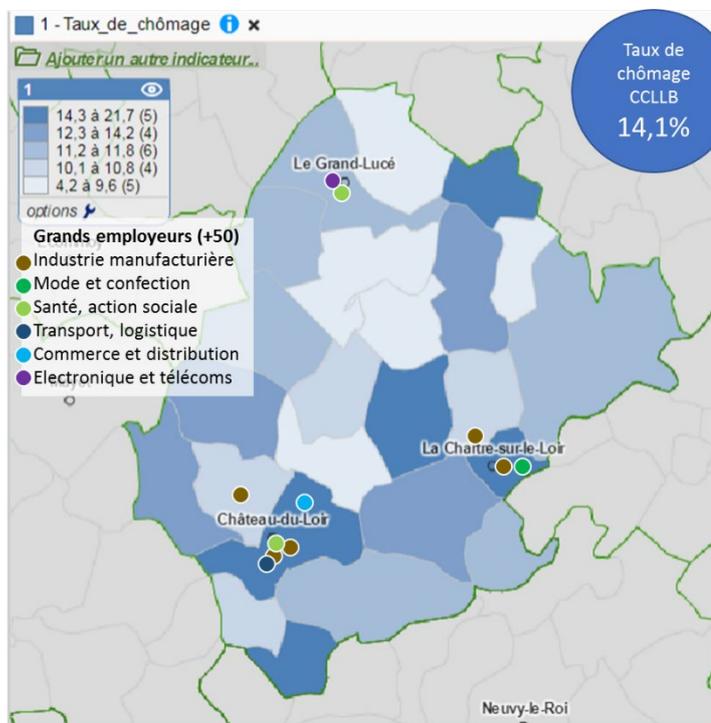
*Compétence optionnelle*

- **Action sociale d'intérêt communautaire**

Sont d'intérêt communautaire :

Insertion sociale et professionnelle : soutien aux missions locales

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplois non délocalisables : filières agricoles, tourisme, service aux personnes</li> </ul>  | <p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplois peu qualifiés</li> <li>• Emplois saisonniers</li> <li>• Inadéquation compétences / emplois</li> </ul> |
| <p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec le déploiement de la fibre, structuration de la filière numérique</li> <li>• Création d'un lieu dédié à l'entrepreneuriat (pépinière d'entreprises tertiaires, coworking, fab-lab, espaces de formation, pôle de développement économique de la CC)</li> <li>• Création du « bail mobilité » dans la récente loi Elan (bail de 1 à 10 mois pour des meublés)</li> </ul> | <p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroissement du mouvement de départ des jeunes vers les pôles métropolitains</li> </ul>                         |



**Diagnostic**

- **39%** de la population de +15 ans non scolarisée est **sans diplôme**
- Les CSP<sup>3</sup> les plus représentées parmi les actifs sont les **ouvriers** (32%), les **employés** (28%) et les **professions intermédiaires** (19%)
- **19%** des salariés travaillent à **temps partiel** (France : 17%) avec un taux important par rapport à la moyenne pour les hommes de plus de 50 ans
- **19%** des salariés occupent un emploi précaire (contre 15% France)
- **66%** des actifs travaillent **en dehors** de leur commune de résidence

Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017 ; AURA, Portrait de territoire PETR Pays Vallée du Loir, décembre 2018.

<sup>3</sup> Catégories socio-professionnelles

“

*Paroles d'habitants*

- Informer sur le Compte Personnel Formation (CPF)
- Donner une meilleure image des métiers, portes ouvertes
- Former en alternance, renforcer le lien formation/entreprises
- Accompagner les personnes en reconversion
- Développer la colocation et les FJT (foyers de jeunes travailleurs)
- S'adapter au nouveau marché du travail
- Diagnostiquer les besoins des entreprises en main-d'œuvre

”

***LoirCoWork, totem de la dynamique entrepreneuriale du territoire***

LoirCoWork est un espace de coworking inauguré au 1<sup>er</sup> Avril 2019 localisé dans la ZAE de l'Aurière à Loir-en-Vallée. Il peut accueillir jusqu'à 50 personnes et dispose de 4 bureaux privatifs ainsi qu'un espace de restauration.

Ce local est ouvert à tous les profils : entrepreneurs, futurs chefs d'entreprise, télétravailleurs, étudiants, etc. L'adhésion est de 40€ par an pour les coworkers et de 90€ par mois pour ceux qui souhaitent louer un bureau privatif. Les adhérents peuvent bénéficier d'une connexion fibre et de l'ensemble des prestations proposées dans le lieu.

La structure actuelle est provisoire car un projet de plus grande envergure a été lancé sur la même zone avec des travaux débutant en 2020. Le futur Tiers-Lieu de 600 m<sup>2</sup> comprendra un espace de coworking, une pépinière d'entreprises, deux salles de formation/conférence et un lieu ouvert au public de type fab-lab. Cet outil doit être la vitrine du développement économique et numérique du territoire.

***Axes/Fiches-actions***

- FA5\_ Accompagner les projets de formation
- FA6\_ Encourager les modes de recrutement innovants
- FA7\_ Faire la promotion de nouvelles manières de travailler



Photo 2 - Espace de coworking LoirCoWork, CCLLB

**Dans les statuts**

*Compétence optionnelle*

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

Espace public numérique - Château-du-Loir, commune déléguée de Montval-sur-Loir

*Compétence facultative*

- Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques prévus au I Art. L1425-1 du CGCT

**Atouts**

- Équipement en cours de la fibre
- Accompagnement et formation au numérique dans les Espaces Publics Numériques (EPN)
- **Écosystème local** favorable associé à un volontarisme politique

**Faiblesses**

- Nombreuses zones blanches persistantes
- **Population âgée**, éloignée du numérique

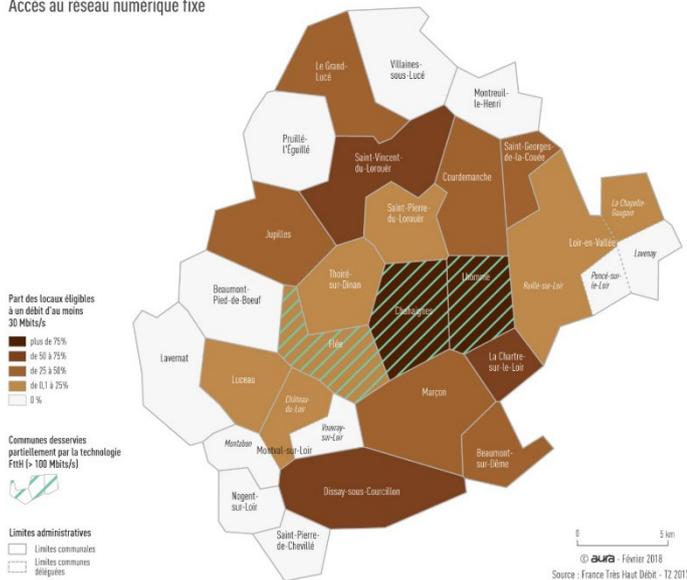
**Opportunités**

- Ouverture de l'ENSSOP<sup>4</sup>, labellisée Grande École du Numérique

**Menaces**

- Retards dans l'équipement numérique du territoire
- Trop forte et rapide dématérialisation des services publics = remettre de la proximité (**MSAP<sup>5</sup>**)

Accès au réseau numérique fixe



**Diagnostic**

**Couverture numérique fixe**

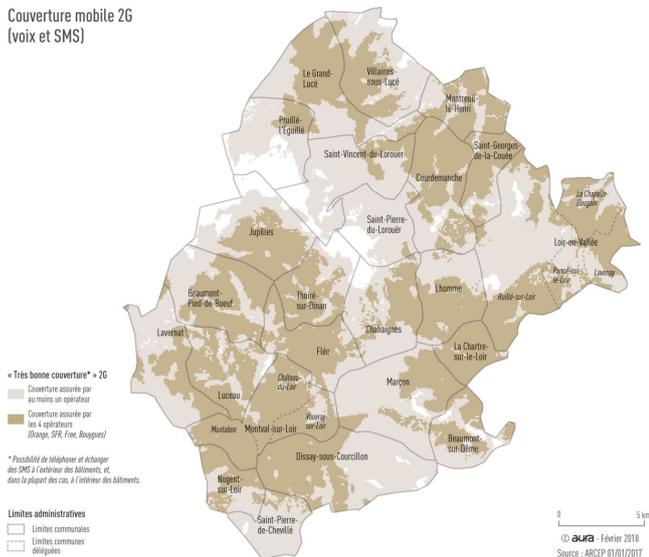
- Offre actuelle
  - Une offre en fibre optique non disponible pour les particuliers à ce jour
  - Une couverture inégale de l'offre de service DSL<sup>6</sup>
- Offre projetée
  - Schéma Directeur Territorial d'Aménagement du Numérique
  - Couverture fibre, objectif à 5 ans :
    - 50% des centres-bourgs
    - 25% des hameaux
    - 5% de l'habitat isolé.
  - Des travaux ayant déjà débuté sur certaines communes.

<sup>4</sup> Écosystème Numérique pour le Sud Sarthe Ouvert et Populaire

<sup>5</sup> Maison de Services au Public

<sup>6</sup> DSL : Digital Subscriber Line qui est une « liaison numérique à débit asymétrique »

Couverture mobile 2G  
(voix et SMS)



Couverture numérique mobile

- La qualité de la technologie 2G qui permet de téléphoner d'échanger des SMS fait parfois défaut sur le territoire
- Maillage inégal du territoire par la technologie 4G
- 50% de la population n'est couverte par aucun opérateur Zone de Déploiement Prioritaire de la 4G avec comme objectif de couvrir :
  - 40% de la population des communes éligibles en 2017
  - 50% à 90% en 2022
  - 97,7% en 2030



Photo 3 - Espace public numérique Montval-sur-Loir, CCLLB

“ Paroles d'habitants

- Former les personnes âgées au numérique
- Faire de LoirCoWork le lieu « totem » du développement économique et numérique du territoire

”

**Les Espaces Publics Numériques**

Les EPN sont des centres de ressources pour le développement numérique des territoires. Ils mettent à disposition des équipements. Ils organisent des ateliers et des parcours d'initiation accessibles à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes Loir-lucé-Bercé.

Les 3 Espaces Publics Numériques permettent d'accéder facilement à internet. Un animateur est à la disposition des usagers et propose des ateliers découvertes sur différentes thématiques.

Le dispositif d'animation permet d'initier, de familiariser et/ou de perfectionner aux usages du numérique.

Les grands thèmes abordés :

- Accès libre
- Bureautique (texte, tableaux, publications)
- Internet (recherches)
- Communiquer (mails)
- Réseaux sociaux
- Cartographie (itinéraires)
- Photos (classer et modifier)
- Découverte et maîtrise de formulaire en ligne
- Création des espaces personnels (administration électronique et achat en ligne)

**Axes/Fiches-actions**

- FA8\_ Filière numérique : formation
- FA9\_ Inclusion numérique : Espaces Publics Numériques
- FA10\_ Équiper le territoire

## 2. Accueillir, attirer et faire rester les familles

### • Adapter les logements

#### Dans les statuts

##### Compétence obligatoire

- **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire** ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- **Plan Climat Air Energie Territorial**

##### Compétence optionnelle

##### • Politique du logement et du cadre de vie :

Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

Sont d'intérêt communautaire :

- Construction, entretien et gestion de l'équipement Abri-Loir - Château-du-Loir, commune déléguée de Montval-sur-Loir
- Études, aménagement et gestion de la résidence Les Aubépinés - Saint-Vincent-du-Lorouër
- Études préalables et mise en place sur le territoire communautaire d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

#### Contexte

##### Éléments de diagnostic

|  |   |
|--|---|
| <b>Atouts</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Faible coût du foncier et des loyers</li><li>• Grandes surfaces</li></ul>  | <b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Habitat dégradé, passoires thermiques</li><li>• Non adapté aux nouveaux modes d'habiter et à la démographie</li><li>• Ancienneté du parc de logements</li></ul>   |
| <b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Volonté politique étatique et locale : loi ELAN<sup>7</sup>, PIG<sup>8</sup>, aides à la rénovation</li><li>• Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intégrée à une <b>Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)</b> en projet (en lien avec le PLUI)</li></ul> | <b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Progression de la vacance</li><li>• Persistance de poches d'habitat indigne</li><li>• Risques naturels aggravés par le <b>changement climatique</b> : gonflement des argiles et <b>inondation</b> = adaptation des logements ?</li></ul> |

#### Enjeux

- Lutter contre la vacance des logements en les adaptant et les améliorant



<sup>7</sup> Loi pour l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

<sup>8</sup> Programme d'Intérêt Général

### *Des programmes de rénovation en cours*

Deux Programmes d'Intérêt Généraux (PIG) sont actuellement en cours sur le territoire de la Communauté de communes.

- Programme d'intérêt général de **lutte contre l'habitat indigne**, très dégradé, non décent et de prévention des risques technologiques porté par le Conseil départemental de la Sarthe, en œuvre **jusqu'au 31 décembre 2020**.
- Programme d'intérêt général **Rénovation Énergétique** porté par le PETR Vallée du Loir, en œuvre **jusqu'au 2 septembre 2021**. L'association SOLIHA (solidaires pour l'habitat) est chargée de conseiller, d'accompagner et de trouver des aides financières pour les propriétaires occupants ou bailleurs sur le territoire du Pays Vallée du Loir. Cet accompagnement, entièrement gratuit, concerne les travaux de :
  - Chauffage
  - Isolation
  - Ventilation
  - Fenêtres

### *Lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)*

Une OPAH est une opération concertée entre l'État, l'ANAH<sup>9</sup>, le Département et une collectivité locale. C'est une procédure d'incitation et d'appui aux propriétaires privés pour la réhabilitation du patrimoine ancien inconfortable. Cette procédure associe des financements privilégiés pour la réhabilitation du bâti et la mise en place d'une équipe d'animation qui assiste les propriétaires dans la définition et le montage de leur projet. Il y a 3 volets obligatoires :

- Un volet « maîtrise de l'énergie »
- Un volet pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, l'adaptation des logements au handicap
- Un volet de lutte contre les situations d'habitat indigne

Intégrer un volet « habitat privé », adapté aux enjeux locaux, à une Opération de Revitalisation de Territoire permet de l'articuler à une OPAH. La convention d'ORT<sup>10</sup> vaut OPAH si elle comporte toutes les dispositions listées à l'article L.303-1 du Code de la Construction et de l'Habitat.

Une fiche-action pourra être ajoutée à l'ORT reprenant le contenu d'une OPAH RU<sup>11</sup>, c'est-à-dire intégrant l'un des volets suivants : volet immobilier et foncier, volet habitat dégradé et lutte contre l'habitat indigne, volet copropriétés fragiles ou en difficulté.

### *Axes/Fiches-actions*

- FA11\_ Lancer une OPAH
- FA12\_ Rénover pour atteindre l'efficacité énergétique
- FA13\_ Permettre l'émergence de nouveaux modes d'habiter



Photo 4 - Ancienne boutique à Courdemanche, Thierry Bomben

<sup>9</sup> ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

<sup>10</sup> Opération de Revitalisation de Territoire

<sup>11</sup> Renouvellement urbain

**Dans les statuts**

Compétence optionnelle

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements préélémentaires et élémentaires d'intérêt communautaire

**Action sociale d'intérêt communautaire**

Sont d'intérêt communautaire :

- Construction, entretien et gestion d'équipements pour les activités sociales et humanitaires extrascolaires et périscolaires à l'exclusion des NAP<sup>12</sup>, TAP et Garderie :
  - Espace Loir et Bercé - Château-du-Loir, commune déléguée de Montval-sur-Loir
  - Accueil de loisirs sans hébergement Rahart - Luceau
  - Halte-garderie et RAM<sup>13</sup> - Château-du-Loir, commune déléguée de Montval-sur-Loir
  - Centre social du Val du Loir - La Chartre-sur-le-Loir
  - Accueil de loisirs sans hébergement - La Chartre-sur-le-Loir
  - Bâtiment de la « Croix-Rouge » - La Chartre-sur-le-Loir
  - Bâtiment multi-accueil Les Galipettes et relais assistantes maternelles parents/enfants - Le Grand-Lucé
- Soutien financier et contractualisation avec la CAF et la MSA, et les associations intervenant dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'action sociale d'intérêt communautaire dans les domaines : petite enfance, enfance, jeunesse, famille, vieillissement
- Politique d'aide alimentaire : soutien aux associations
- Insertion sociale et professionnelle

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 centres sociaux qui maillent le territoire</li> <li>• Volontarisme politique de maintien d'une éducation de proximité</li> <li>• <b>Tissu associatif riche</b></li> </ul>  | <p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Précarité de la population</li> <li>• Manque de visibilité et d'interconnaissance</li> <li>• Chacun fait encore trop dans son coin</li> </ul> |
| <p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat Territorial Global (CTG) en projet avec la CAF pour définir un cadre stratégique à l'action sociale</li> <li>• Lancement d'un Projet Éducatif de Territoire</li> <li>• Travail en collaboration avec le Département sur la thématique sociale</li> </ul> | <p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermeture de classes</li> <li>• Déprise démographique : départ des jeunes, moins de ménages jeunes ou avec enfants s'installant</li> </ul>       |



*Paroles d'habitants*

- Aller vers un projet commun aux 3 centres sociaux
- Soutenir les centres sociaux
- Maintenir les écoles dans les petits villages
- Politique d'accompagnement de la parentalité
- Communication intercommunale des services et associations existants



**Définir une stratégie d'action sociale grâce à une Convention territoriale globale (CTG)**

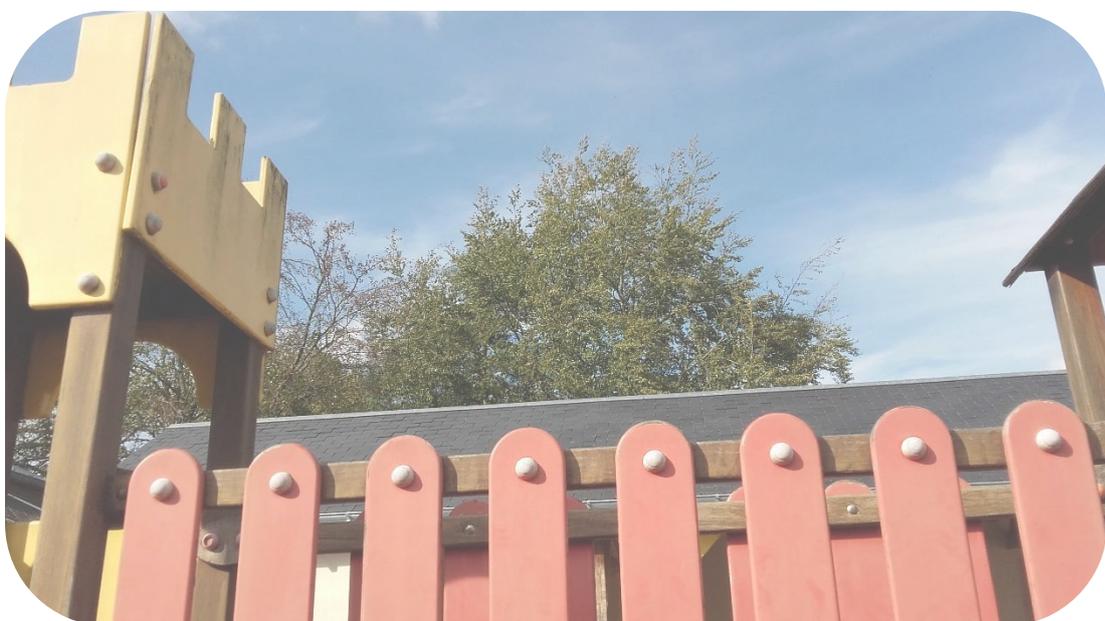
La CTG est une convention de partenariat entre une collectivité locale et la CAF qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. Cette démarche s'appuie sur un diagnostic partagé des besoins sociaux du territoire et permet une approche globale et transversale des problématiques d'action sociale.

<sup>12</sup> NAP : Nouvelles Activités Périscolaires ; TAP : temps d'activités périscolaires

<sup>13</sup> RAM : Relais Assistantes Maternelles

**Axes/Fiches-actions**

- FA14\_ Définir une stratégie d'action sociale (petite enfance, ALSH<sup>14</sup>, parentalité, « bien vieillir »)
- FA15\_ Favoriser une scolarisation de proximité dans les communes



*Photo 5 - Vie de récréation, Élèves de CP de l'École Seguin à Ruillé-sur-Loir (Loir-en-Vallée)*

## • Mettre en valeur les richesses culturelles et le sport

### *Dans les statuts*

#### *Compétence optionnelle*

- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements préélémentaires et élémentaires d'intérêt communautaire**

Sont d'intérêt communautaire :

- École de musique : site situé sur Château-du-Loir, commune déléguée de Montval-sur-Loir
- Maison de l'Homme et de la Forêt, Carnuta - Jupilles
- École de musique : site situé sur Marçon
- Centre d'art contemporain, Les Moulins de Paillard - Ponce-sur-Loir, commune déléguée de Loir-en-Vallée
- Centre aquatique Plouf - Château-du-Loir, commune déléguée de Montval-sur-Loir
- Gymnase du Val de Loir - La Chartre-sur-le-Loir
- Tennis couvert - Le Grand-Lucé

#### *Compétences facultatives*

#### **Actions culturelles :**

- Accompagnement à la pratique de la musique dans les écoles élémentaires publiques des établissements suivants :
  - École "Beauregard"
  - École du Point du Jour
  - École "Les Lucioles"
  - Écoles publiques (groupes scolaires Lavernat-Montabon, Vouvray-sur-Loir, Beaumont-Pied-de-Boeuf-Jupilles, Dissay-sous-Courcillon, Saint-Pierre-de-Chevillé-Nogent-sur-Loir
  - École Louise Michel
  - Groupe scolaire de la Pléiade
  - Écoles publiques de Loir-en-Vallée, de Beaumont-sur-Dême, de Chahaignes et de Marçon
- Accompagnement des actions d'apprentissage de la musique pour la pratique de l'harmonie
- Accompagnement des actions et animations au profit de structures présentant au moins une manifestation annuelle ou bisannuelle dont le rayonnement s'étend au-delà du périmètre communautaire, mettant en valeur les richesses patrimoniales, culturelles du territoire ou valorisant le territoire rural

#### **Développement du Sport**

- Accompagnement à la formation des encadrants bénévoles des activités sportives sur l'ensemble du territoire communautaire
- Accompagnement à la pratique du sport dans les écoles préélémentaires et élémentaires publiques des établissements suivants :
  - École Louise Michel
  - Groupe scolaire de la Pléiade
  - Écoles publiques de Loir-en-Vallée, de Beaumont-sur-Dême, de Chahaignes et de Marçon
- Accompagnement à l'animation sportive en faveur de la pratique du football dans les clubs du territoire disposant d'une école labellisée Fille/Garçon
- Accompagnement aux animations sportives présentant au minimum une manifestation annuelle dont le rayonnement s'étend au-delà du périmètre communautaire

#### **Atouts**

- Milieux naturels variés propices à la pratique sportive, à l'accueil de manifestations culturelles et sportives et à la découverte de la biodiversité
- Tissu associatif et vie culturelle riches ; événements sportifs
- Fort taux d'équipements sportifs
- Des équipements culturels structurants

#### **Faiblesses**

- Pas de technicien communautaire dédié à temps plein à la culture
- Concentration de certaines programmations sur Montval-sur-Loir
- Visibilité et interconnaissance à améliorer
- Question de l'accessibilité en termes de mobilité et de coût

#### **Opportunités**

- Généralisation des interventions sport et musique à toutes les écoles du territoire (à l'étude)
- Réflexion en cours de mise en œuvre d'un Projet culturel territorial par la CC

#### **Menaces**

- Consommation culturelle par un public extérieur mais excluant les habitants

## Enjeux

- Créer du lien social

### Paroles d'habitants

“

- Développer des lieux culturels ruraux (y compris privés)
- Doter le territoire de petites structures multisport
- Adapter les équipements (penser aux accès)
- Permettre le développement d'une offre culturelle globale et homogène sur le territoire
- Rendre l'offre visible
- Pratique sportive avec un encadrement qualifié
- Adapter les équipements sportifs pour pouvoir organiser des compétitions
- Développer un esprit communautaire au sein des clubs
- Sport et santé
- Rendre visible les clubs et les artistes locaux

”

### Axes/Fiches-actions

- FA16\_ Transmettre, éduquer
- FA17\_ Soutenir la création artistique
- FA18\_ Faire rayonner le territoire par la culture et le sport



Photo 6 - École de musique, CCLLB

## II. S'adapter aux transitions pour bien vivre sur le territoire

### 1. Renforcer la proximité et l'accessibilité des services

#### • Faciliter les déplacements

Priorité  
1

##### *Dans les statuts*

###### *Compétence obligatoire*

- **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire** ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- **Plan Climat Air Energie Territorial**

###### *Compétence optionnelle*

- **Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire**

Sont d'intérêt communautaire : Voies communales classées conformément au règlement applicable à la voirie d'intérêt communautaire approuvé par délibération n°2017 03 57 du 30 mars 2017.

###### *Compétence facultative*

- **Transport à la demande en vue de permettre aux usagers d'accéder au service de transports publics routiers non urbains de personnes, organisé dans le cadre d'une convention avec les autorités organisatrices de transport**

|   |   |
|---|---|
| <b>Atouts</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gare TER, autoroute</li><li>• Pas de saturation des réseaux</li><li>• Existence d'un Plan de déplacements durables (PDD)</li></ul>  | <b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Territoire et communes peu connectées entre elles</li><li>• Mauvaise connaissance des solutions de transport</li><li>• Forte dépendance au véhicule individuel carboné</li><li>• Dispersion du peuplement</li></ul> |
| <b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Équipement numérique</b></li><li>• Appels à projets liés à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) en cours d'adoption au Parlement</li><li>• Aménagement du quartier de la Gare à Montval-sur-Loir</li><li>• Projet de voie verte porté par le Conseil départemental</li></ul> | <b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Hausse du coût des hydrocarbures</li><li>• <b>Précarité</b> énergétique</li><li>• Fermetures de lignes</li><li>• Vieillesse de la population</li></ul>   |

##### **Enjeux**

- Faciliter les mobilités quotidiennes
- Améliorer l'accessibilité aux pôles principaux
- Affermir les accès extérieurs
- Recréer des solidarités
- Véhicules propres

“

- Expérimenter : l'autopartage, l'autostop
- Faire un état des lieux de l'offre actuelle
- Communiquer sur l'offre de transport existante
- Maintenir l'offre de transport existante
- Voie verte sur l'ancienne voie de chemin de fer
- Bornes électriques : cf. schéma départemental de déploiement des bornes électriques (proposition de groupement de commandes)
- Inciter au covoiturage : par ex. sur les convocations ou les invitations
- Relier les communes entre elles, transport inter-villages
- Développer le Transport à la Demande (TAD) sous toutes ses formes
- Développer les liaisons interdépartementales
- Encourager la mise en place de Plan de déplacements scolaires (PDES)
- Permettre l'ouverture des lignes scolaires à d'autres publics

”

### ***S'emparer du Plan de Déplacements Durables (PDD) existant***

Le Plan de Déplacements Durables doit permettre la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la mobilité durable afin que tout un chacun puisse se déplacer pour répondre à ses besoins, en utilisant autant que possible des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Le PDD a été construit dans le cadre de l'élaboration du SCoT du Pays Vallée du Loir dont il alimente directement le volet mobilité. Il s'articule également avec le Plan Climat Air Energie Territorial dont il a également vocation à constituer le volet mobilité.

La stratégie adoptée en 2016 se décline en 5 axes-phares et un axe transversal sur la communication, l'information et l'animation :

- Favoriser les villages et les bourgs des « courtes distances » et ainsi soutenir les bassins de vie de proximité
- Favoriser les modes alternatifs vers les pôles extérieurs du territoire
- Optimiser les transports collectifs
- Développer la pratique des modes actifs
- Privilégier les utilisations partagées de la voiture

Le PCAET en cours d'actualisation intègre une nouvelle orientation concernant la mobilité : « Diversifier les modes de déplacement sur le territoire »<sup>15</sup>.

***Dans le PADD<sup>16</sup> du Schéma de Cohérence Territoriale*** du Pays Vallée du Loir, des objectifs sont fixés pour les transports et les déplacements. Les axes se déclinent ainsi :

- Maintenir et favoriser l'accessibilité du territoire
  - Conforter les liens avec les grands pôles extérieurs
- Organiser les déplacements et réduire les émissions de gaz à effet de serre
  - Coordonner le développement urbain et la mobilité
  - Favoriser les usages collectifs et les pratiques de déplacement plus respectueuses de l'environnement
  - Disposer d'un réseau de voirie adapté aux besoins
- Développer les activités économiques
  - Améliorer l'accessibilité routière, ferrée et numérique pour la compétitivité des entreprises

<sup>15</sup> PCAET en cours d'actualisation, pas de document officiel finalisé pour l'instant (10/07/2019)

<sup>16</sup> Projet d'Aménagement et de Développement Durable

*Dans le PADD du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, la mobilité apparaît dans l'axe 1 « Renforcer le maillage du territoire et assurer une mobilité sereine pour tous » :*

- Développer des liaisons pertinentes entre les communes et vers l'extérieur
  - Maintenir et développer les liens vers les grands pôles urbains
  - Assurer des liaisons entre les communes

### ***Ce que change la nouvelle Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)***

La LOM<sup>17</sup> consacre le tandem Région-intercommunalité pour la compétence mobilité. Les EPCI qui ne sont pas Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM, précédemment AOT pour transports) peuvent s'emparer de tout ou partie de la compétence mobilité avec une délibération **d'ici le 31 Décembre 2020** pour une prise de compétence(s) au plus tard le 1<sup>er</sup> Juillet 2021. À défaut, l'intégralité de la compétence remontera à la Région.

Le partage de la compétence se traduit par un **contrat opérationnel de mobilité** conclu entre la Région et l'EPCI organisateur de mobilité à l'échelle de « bassins de mobilité », bassins constituant le périmètre de contractualisation de l'intermodalité. Ce bassin de mobilité peut s'étendre sur plusieurs EPCI qui peuvent se regrouper en syndicat mixte mais un EPCI ne peut être découpé en plusieurs bassins de mobilité.

Dans l'optique de cette évolution législative, la Région Pays de la Loire a organisé une étude mobilité et propose pour la mettre en œuvre la stratégie suivante :

- En dehors du ressort des communes AOM, les mobilités actives et partagées pourraient être confiées aux Communautés de communes en faisant la demande. Ces compétences requièrent une connaissance au plus près des territoires
- Les autres compétences (lignes routières interurbaines, scolaires et à la demande) resteraient de la responsabilité de la Région qui vient de les intégrer récemment. La Région est en mesure d'optimiser les contrats et les services dédiés à ces mobilités collectives.

### ***Axes/Fiches-actions***

- FA19\_ S'emparer de la mobilité pour développer de nouvelles solutions Mobilités **actives** et partagées + véhicules autonomes et électriques
  - FA20\_ Garantir un accès aux solutions de mobilité
  - Mobilité **inclusive** : Réso'AP, TAD, Bons Taxis
  - FA21\_ Affermir les accès extérieurs
- Intermodalité, gare, aires de covoiturage



Photo 7 - Être bénévole, Réso'AP

<sup>17</sup> En cours d'adoption. Le 17/07/2019 : Navette parlementaire, 2<sup>nd</sup>e lecture à l'Assemblée Nationale : [dossier législatif](#)

**Dans les statuts**

*Compétences obligatoires*

- **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17** ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Pour la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, l'intérêt communautaire correspond à : Soutien organisé dans le cadre des actions MACS (modernisation de l'artisanat, du commerce et des services).

- **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire** ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire correspond à : ZAC à vocation économique

*Compétences optionnelles*

- **Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire**

Sont d'intérêt communautaire : Voies communales classées conformément au règlement applicable à la voirie d'intérêt communautaire approuvé par délibération n°2017 03 57 du 30 mars 2017.

- **Politique du logement et du cadre de vie :**

Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

Sont d'intérêt communautaire :

- Construction, entretien et gestion de l'équipement Abri-Loir - Château-du-Loir, commune déléguée de Montval-sur-Loir
- Études, aménagement et gestion de la résidence Les Aubépines - Saint-Vincent-du-Lorouër
- Études préalables et mise en place sur le territoire communautaire d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrimoine bâti</li> <li>• Certains commerces bien installés et pérennes</li> <li>• Places matérialisant le centre des bourgs</li> <li>• Accès à la <b>nature</b></li> </ul> | <p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vacances <b>résidentielle</b> et <b>commerciale</b></li> <li>• <b>Habitat</b> inadéquat en centre-bourg</li> <li>• Vieillesse de la population vivant dans les centres</li> </ul> |
| <p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PLUI : mise en place d'une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)</li> <li>• <b>Équipement de la fibre</b></li> </ul>   | <p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phénomène de villes-dortoirs</li> <li>• Déprise démographique</li> <li>• Abandon de bâtiments, friches</li> </ul>  |

**Enjeux**

- Éviter le surcoût lié à l'extension des réseaux et infrastructures
- Limiter les **déplacements** quotidiens : valoriser la proximité
- Réduire la banalisation des **paysages** liée à la construction de lotissements
- Limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles
- Éviter l'affaiblissement des **liens sociaux**
- Redonner une image dynamique aux bourgs et villages

“ Paroles d'habitants

- Développer l'itinérance et le libre-service pour les commerces
- [Feuille de synthèse réunion Centres-Bourgs](#)

”

### ***Entreprendre une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)***

L'ORT est un nouvel outil pour mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, visant prioritairement à lutter contre la dévitalisation des centres-villes. C'est une convention signée entre l'intercommunalité, sa ville principale, d'autres communes membres volontaires, l'État et ses établissements publics. Elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain pour créer un cadre de vie attractif. L'ORT est portée conjointement par la Communauté de communes et sa commune principale.

Une fois la convention signée, elle confère de nouveaux droits juridiques et fiscaux pour notamment :

- Renforcer l'attractivité commerciale en centre-bourg
- Favoriser la réhabilitation de l'habitat
- Mieux maîtriser le foncier
- Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux

L'ORT comprend nécessairement des actions d'amélioration de l'habitat. Ainsi, intégrer un volet « habitat privé » adapté aux enjeux locaux permet une articulation avec une OPAH. La convention d'ORT vaut OPAH si elle comporte toutes les dispositions listées à l'article L.303-1 du Code de la Construction et de l'Habitat. Elle vaut OPAH RU dès lors qu'elle comprend les clauses-types de l'OPAH RU<sup>18</sup> et donc a minima, en fonction de l'état du parc, un des volets suivants : immobilier et foncier, habitat dégradé et lutte contre l'habitat indigne, copropriétés fragiles, copropriétés en difficulté.

### ***Axes/Fiches-actions***

- FA22\_ Entreprendre une Opération de Revitalisation de Territoire
- FA23\_ Renforcer la vocation résidentielle des centres
- FA24\_ Assurer la mixité fonctionnelle des centres
- FA25\_ Promouvoir l'implantation commerciale dans les centres



Photo 8 - Marché de Montval-sur-Loir, CCLLB

---

<sup>18</sup> Renouvellement urbain



**Dans les statuts**

*Compétence optionnelle*

- **Politique du logement et du cadre de vie** : Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

Sont d'intérêt communautaire :

Études, aménagement, entretien et gestion de la résidence Les Aubépines - Saint-Vincent-du-Lorouër

*Compétences facultatives*

- **Maison de Santé** : Etudes, construction, aménagement, gestion : maison de santé pluriprofessionnelle - Château-du-Loir, commune déléguée de Montval-sur-Loir, maisons médicales de Courdemanche, Le Grand-Lucé
- **Contingents et participations** : Versement des contingents incendie au SDIS<sup>19</sup> pour le compte des communes membres

**Atouts**

- Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) et Maison médicale
- Hôpital de proximité
- Offre de soins conséquente pour les personnes âgées
- Coordination des professionnels de santé
- Politique communautaire et départementale d'aide à la première installation

**Faiblesses**

- Précarité de la population (taux de pauvreté 15,2%)
- Mortalité générale significativement supérieure au reste des Pays de la Loire ; Mortalité prématurée légèrement supérieure au reste des Pays de la Loire<sup>20</sup>
- Démographie médicale
- Concentration sur Montval-sur-Loir

**Opportunités**

- **Équipements numériques**
- Projet de Contrat Local de Santé encouragé par le Plan Santé national, territorialisation des politiques de santé à l'échelle des CC
- Possibilité de développer des services itinérants

**Menaces**

- Vieillesse de la population
- Vieillesse des personnels de santé
- Isolement et **distances**
- Avenir de l'hôpital et de ses services

**Enjeux**

- Bien vieillir
- Lutter contre l'isolement
- Accès aux soins
- Prévention

**Lancer un Contrat Local de Santé**

Un Contrat Local de Santé (CLS) est une déclinaison territoriale du [Projet Régional de Santé](#) (PRS). Il a pour objectif de soutenir des dynamiques locales de santé sur des territoires de proximité, en assurant à ce niveau la coordination des politiques publiques impactant la santé, des acteurs et des financeurs afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

**3 thématiques socles :**

- Prévention, promotion de la santé, santé environnement
- Accès aux soins, offre de santé, éducation thérapeutique du patient
- Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité)

**Axes/Fiches-actions**

- FA26\_ Impulser une synergie entre les acteurs de santé
- FA27\_ Promouvoir le « bien vieillir »
- FA28\_ **Éduquer** et prévenir
- FA29\_ Garantir l'accès à une offre de santé adaptée

<sup>19</sup> SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

<sup>20</sup> Source : [Observatoire Régional de Santé](#) (PISSTER – Panier d'Indicateurs Sanitaires et socioterritoriaux)

## 2. Préserver le cadre de vie

### • Préserver, protéger et gérer durablement les ressources en eau

#### *Dans les statuts*

##### *Compétence obligatoire*

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement

##### *Compétence optionnelle*

- Eau (à compter du 1er janvier 2019)

##### *Compétences facultatives*

- Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bonne production</li><li>• Bonne qualité globale de l'eau</li><li>• <b>Paysages de vallées</b></li><li>• Service technique de qualité et autonomie du service d'eau</li></ul>  | <p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Compétence « Eaux de ruissellement » séparée de la compétence eau potable et GEMAPI</li><li>• Mauvaise connaissance des réseaux d'eau pluviale en agglomération (dans les zones urbanisées et centres-bourgs)</li><li>• Un seul captage d'eau pour le secteur autour de Montval-sur-Loir</li></ul>   |
| <p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Modification de la gouvernance qui permet de faire un état des lieux et de remettre à plat</li><li>• Nouveau technicien GEMAPI<sup>21</sup></li><li>• Mise en œuvre de la compétence GEMAPI, qui peut servir de levier transversal aux différents enjeux autour de l'eau et des milieux aquatiques</li><li>• PLUI : occasion de réaliser un recensement et un diagnostic des zones humides du territoire</li><li>• Directive eau de l'UE qui oblige à améliorer la qualité de l'eau notamment en changeant les canalisations en PVC afin de réduire la pollution aux CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) = mise en place d'un schéma directeur sur les secteurs concernés</li><li>• Création récente d'un comité départemental de l'eau</li><li>• Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable</li></ul> | <p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Changement climatique : Hausse de la fréquence et de l'intensité des épisodes pluvieux, hausse de l'érosion des sols et du ruissellement</li><li>• + Modification des <b>usages agricoles</b> : diminution des pratiques d'élevage et transformation des prairies avec haies en zones de grandes cultures = accroissement de l'érosion et du ruissellement</li></ul> <p>➔ Hausse de l'aléa inondation</p> |

<sup>21</sup> Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

“

*Paroles d'habitants*

- Améliorer la qualité de l'eau
- Effacement des barrages et étude des continuités écologiques
- Schéma d'assainissement et suppression des rejets sauvages

”

### *Axes/Fiches-actions*

- FA30\_ Gérer durablement les ressources en eau
  - Production et distribution d'eau : depuis janvier 2019 compétence de la CC
  - Assainissement collectif : transfert de compétence des communes vers la CC au plus tard en 2026
  - Agriculture
- FA31\_ Préserver les milieux aquatiques et humides
  - GEMAPI
  - Rendre visible la Trame Verte et Bleue (TVB)
  - Mettre en valeur le Loir et les vallées



Photo 9 - La Chartre-sur-le-Loir, CCLLB

**Dans les statuts**

*Compétences obligatoires*

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Plan Climat Air Energie Territorial

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature, forêt d'exception</li> <li>• Plan Climat Air Energie Territorial adopté (PCAET)</li> <li>• Village à énergie positive (Lavernat)</li> </ul>  | <p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de portage politique</li> <li>• Population locale peu sensibilisée</li> <li>• Précarité énergétique</li> <li>• Patrimoine naturel peu mis en valeur (cf. Eau et Paysages)</li> </ul> |
| <p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sujet d'actualité : portage politique à l'échelle nationale et européenne avec des appels à projets</li> <li>• Actualisation du PCAET en cours</li> <li>• Fusion des syndicats de gestion des déchets ménagers en cours</li> </ul> | <p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement climatique</li> <li>• Hausse du prix de l'énergie</li> </ul>   |

**Enjeux**

- Moins et mieux consommer
- Moins émettre
- Produire localement



*Paroles d'habitants*

- Prendre en compte le changement climatique
- Réduire l'empreinte écologique de la collectivité
- Intégrer le développement durable dans les pratiques internes : sensibiliser, former les agents et les élus
- Réduction des déchets : Éducation à l'Environnement et au développement durable, ateliers élus, écoles, centres sociaux ; rôle de l'ONF et Carnuta sur le thème biodiversité.
- Mobiliser les élus pour accroître le portage politique
- Promouvoir la thématique comme un enjeu transversal
- Création d'une restauration collective intercommunale pour les écoles du territoire



**Territorialiser les actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**

Le PCAET<sup>22</sup> est une démarche de planification stratégique et opérationnelle qui a vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux. Il a pour objectifs de réduire les émissions de GES<sup>23</sup> du territoire Vallée du Loir et de l'adapter aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité.

Un PCET a été approuvé par le Pays Vallée du Loir dans le cadre d'une démarche volontaire. À la suite de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) en 2015, le PCET est transformé en PCAET et donne la compétence aux EPCI de plus de 20 000 habitants. En 2017, lors de la fusion des 3 Communautés de communes, il est choisi de transférer la compétence au Pays Vallée du Loir. Le PCAET est en cours de réactualisation.

Une démarche Transition écologique est plus large qu'un Plan Climat car elle inclut des enjeux de gestion des déchets, d'économie circulaire, de protection de la biodiversité et de mobilité durable. Il peut être intéressant pour aller plus loin de rendre exemplaire l'EPCI en engageant une démarche de transition écologique interne.

<sup>22</sup> Plan Climat Air Énergie Territorial

<sup>23</sup> Gaz à effet de serre : vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), méthane (CH<sub>4</sub>), protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), ozone (O<sub>3</sub>), hydrocarbures halogénés

Aussi, de prendre en compte les enjeux écologiques pour toutes les autres politiques mises en œuvre par l'EPCI en les passant au crible des critères suivants :

- Consommation énergétique et spatiale des équipements, des installations et du fonctionnement quotidien
- Durabilité/Anticipation : pérennité dans le temps des équipements, notamment en anticipant le changement climatique
- Impacts positifs/négatifs sur l'environnement
- Intégration paysagère

#### *Axes/Fiches-actions*

- FA32\_ Privilégier une **économie** d'implication locale
- FA33\_ Gérer durablement les déchets
- FA34\_ Impulser une synergie entre les acteurs pour développer les différentes sources d'énergie
- FA35\_ Mobiliser, impliquer et **sensibiliser** les acteurs locaux et les citoyens



Photo 10 - Sortie en forêt, Carnuta, CCLLB

• **Mettre en valeur les richesses paysagères, le patrimoine naturel et bâti**



**Dans les statuts**

*Compétence obligatoire*

- **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17** ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

*Compétence facultative*

**Tourisme**

- Signalétique et balisage des sentiers de randonnée pédestres, cyclables et équestres :
  - o Vallée du Loir à vélo
  - o Promenade en Val du Loir
  - o Boucles Loir et Bercé et leurs liaisons
  - o GR de Pays "entre vignes et vergers"
  - o Sentier du vivier
- Entretien du balisage des sentiers VTT du Massif de Bercé

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Paysages</b> variés vallées, forêt et patrimoine de qualité</li> <li>• Qualité de vie</li> <li>• Vie <b>culturelle</b> et associative locale riche</li> <li>• Intégration facile et bon accueil des habitants</li> </ul>  | <p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de notoriété</li> <li>• Vieillesse de la population</li> <li>• Difficultés à attirer les cadres et CSP+</li> <li>• Niveau d'offres et de services variables</li> <li>• Loir trop peu valorisé, peu accessible</li> <li>• Offre d'hébergement à améliorer</li> </ul> |
| <p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne <b>desserte</b> (autoroutes, train)</li> <li>• Position géographique privilégiée, proximité avec Paris</li> <li>• Création de l'OTVL<sup>24</sup></li> <li>• Ouverture trans-départementale</li> <li>• Développement de nouvelles offres vélo et œnotourisme</li> <li>• Projet de voie-verte</li> <li>• Tourisme : filière <b>économique</b> du territoire à développer</li> </ul> | <p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confusion avec Vallée de la Loire</li> <li>• Image de territoire « sinistré »</li> <li>• Territoire de passage plus que de destination</li> <li>• Peu de <b>transports collectifs</b></li> <li>• Peu d'initiatives transversales</li> <li>• Pessimisme</li> </ul>             |



*Paroles d'habitants*

- Faire rayonner le territoire
- Développer les métiers du tourisme : structures d'accueil, hôtellerie, restauration, hébergements insolites
- Relier les différents sites attractifs du territoire
- Communiquer, attirer, valoriser
- Mettre du lien entre les différents acteurs
- Améliorer les lieux d'hébergement de groupes facilitant l'offre de séjour incluant 1 nuitée.



<sup>24</sup> Office de Tourisme de la Vallée du Loir

### ***Une stratégie de destination à l'échelle de la Vallée du Loir***

La stratégie de destination présente à la fois un portrait de la destination et des acteurs du territoire, effectue un diagnostic, mais surtout propose et envisage des lignes fortes d'actions à pérenniser ou à développer, à travers des thématiques fédératrices. Il impulse également une nouvelle dynamique en cherchant à s'affranchir des frontières administratives.

#### Les axes stratégiques :

- Faire du vélo, l'image de la destination
- Le Loir, un marqueur identitaire du territoire à révéler
- La forêt, une exception à développer
- Le vignoble, une singularité à partager
- Culture-patrimoine, des offres à faire valoir et à accompagner

### ***La protection des paysages et du patrimoine naturel et bâti***

Une charte architecturale et paysagère est un contrat entre les collectivités d'un territoire et leurs partenaires. Elle définit des lignes directrices pour les actions des signataires autour de la préservation du cadre de vie et du patrimoine paysager et bâti. La charte architecturale et paysagère n'a pas de vocation réglementaire. Son but est de sensibiliser, d'être pédagogique et participative.

#### ***Axes/Fiches-actions***

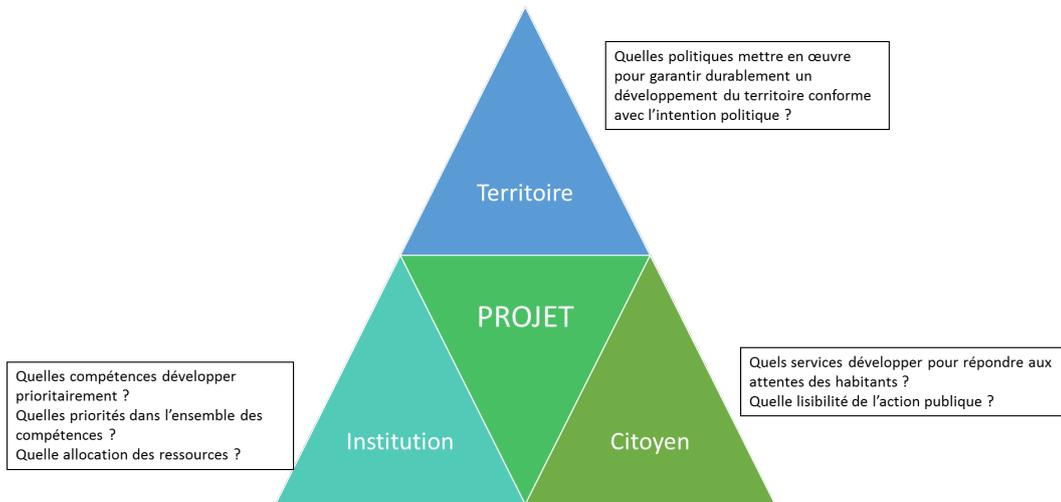
- FA36\_ Faire rayonner le territoire par le tourisme
- FA37\_ Protéger le **patrimoine naturel et bâti**



*Photo 11 - Château de Ponce-sur-Loir, CCLLB*

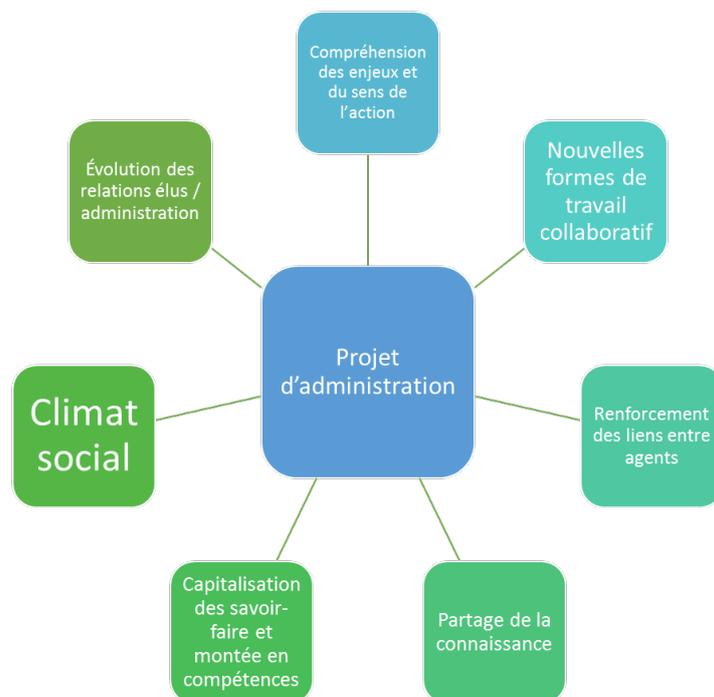
### III. Travailler ensemble au service des habitants

#### Articuler Projet de Territoire et Projet d'administration



#### Qu'est-ce qu'un projet d'administration ?

- « Feuille de route de l'administration » qui contient les ambitions et les axes de progrès qu'elle se fixe. Il est la traduction dans l'organisation des actions de l'administration, des politiques de la collectivité
- Outil de cohésion et de pilotage administratif pour tenir compte des évolutions de l'environnement
- Document de référence pour les agents pour donner du sens à leur action



## **Faire vivre le Projet de Territoire**

Dans les annexes, chaque enjeu est décliné en fiches-actions qui précisent les objectifs et résultats attendus.

Ces actions seront suivies par la ou les commissions de la Communauté de communes et par les agents communautaires en charge des thématiques correspondantes.

Ces fiches-actions mentionnent également un calendrier et/ou un jalonnement pour le développement des actions, les partenaires et des pistes pour leur financement.

Des indicateurs sont listés pour permettre la mise en place d'une évaluation à moyen terme des mesures. La Communauté de communes se charge également de rendre visible ces actions à travers son magazine Territoire(s) et son site internet.

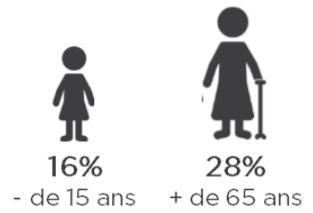
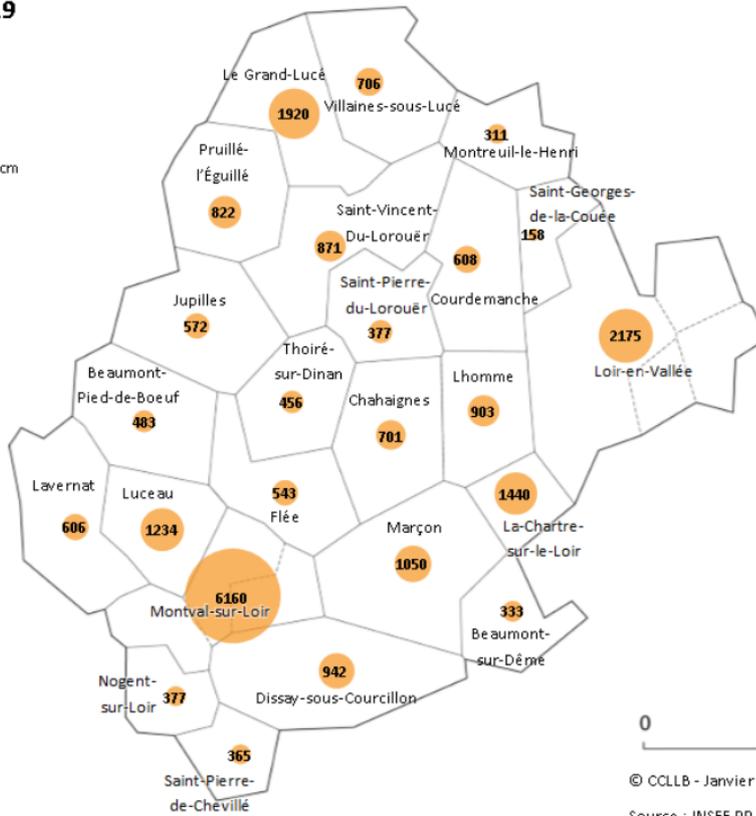
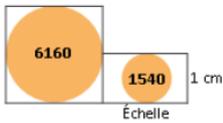
Le Projet de Territoire, même s'il est validé à un instant « t », est un socle qui servira de base de réflexion aux élus actuels et futurs pour adapter les stratégies et politiques publiques menées en fonction de l'évolution du contexte et des enjeux.

## **IV. Annexes**

### **1. Loir-Lucé-Bercé en chiffres**

**Population municipale actualisée  
au 1er janvier 2019**

Nombre d'habitants



© CCLLB - Janvier 2019

Source : INSEE RP 2016

*Économie, Emploi Numérique*

**1** Espace de coworking

**85%** des entreprises ont -10 salariés

**18%** 15-24 ans ni en emploi, ni en formation

**+3000** personnes accueillies dans les EPN

**32%** Ouvriers

**28%** Employés

**14%** Taux de chômage

*Famille, Habitat*

**11%** Taux de vacance des logements

**40%** +75 ans vivent seuls chez eux

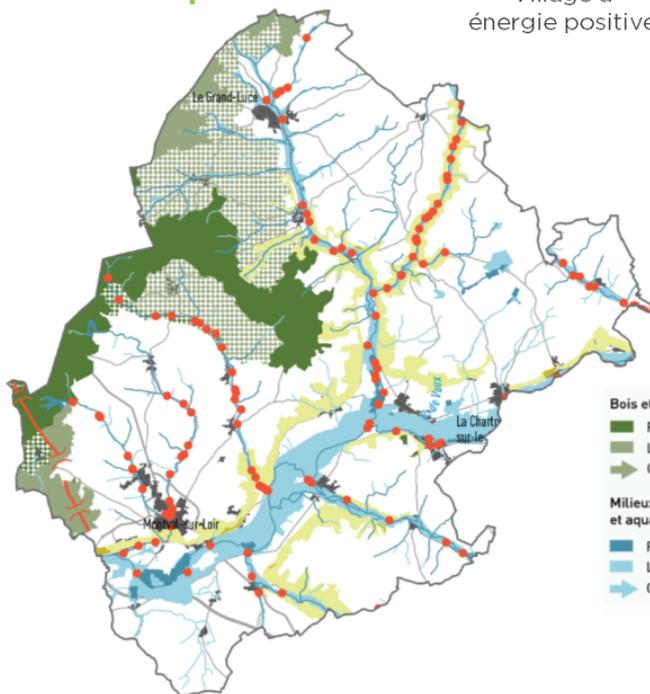
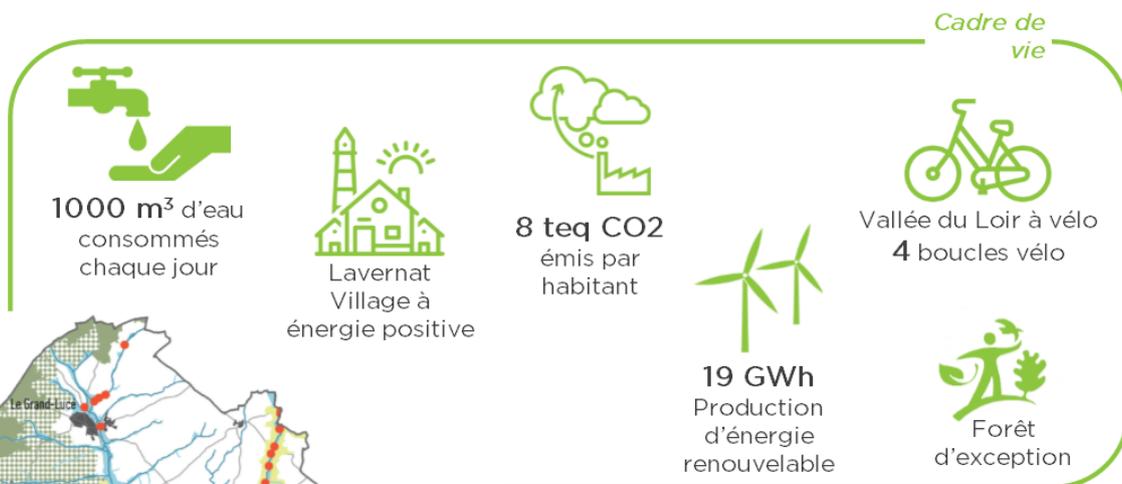
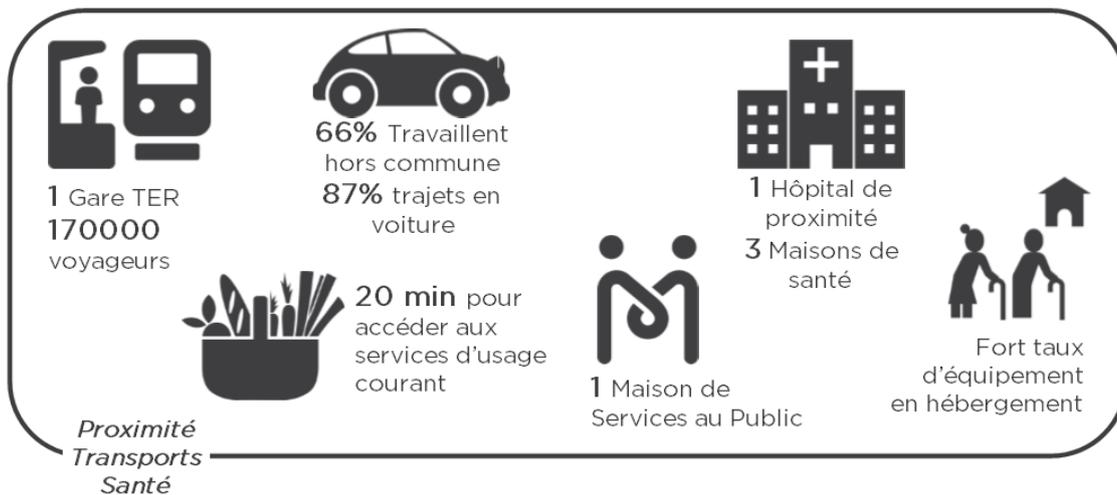
**4150** élèves en primaire, collège et lycée

**200** élèves à l'école de musique intercommunale

**3** Centres sociaux

**3** Relais d'Assistantes Maternelles

**Fort** taux d'équipements sportifs



### État des continuités écologiques

|                                      |  |  |
|--------------------------------------|--|--|
| <b>Bois et landes</b>                | <b>Pelouses calcaires et lisières sèches</b> | <b>Forêt d'exception</b>               |
| ■ Réservoir                          | ■ Réservoir                                  | ● Point de rupture de la trame bleue   |
| ■ Liaison                            | ■ Liaison                                    | — Secteur de rupture de la trame verte |
| → Connexion extérieure               | → Connexion extérieure                       | ↔ Passage grande faune                 |
| <b>Milieux humides et aquatiques</b> | <b>Bocages</b>                               | ■ Zones urbaines                       |
| ■ Réservoir                          | ■ Réservoir                                  | — Limites du PETR                      |
| ■ Liaison                            | ■ Liaison                                    |  |
| → Connexion extérieure               | → Connexion extérieure                       |  |

### Sources

- Rapport d'activités 2018, CC Loir-Lucé-Bercé
- Observatoire des Territoires. Outil de cartographie interactive et de Portrait de Territoire : INSEE, RP2015
- Observatoire Régional de la Santé, Pays de la Loire. Portrait de Territoire
- INSEE, Données Locales, RP2015
- CGET, Le Grand Débat National, Mon territoire en cartes, CC Loir-Lucé-Bercé
- SNCF, Open Data. Fréquentation en gare, 2017
- Présentation du PCAET actualisé, PETR Vallée du Loir
- PLUI de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, AURA

## 2. Synthèse du Projet

- [Délibération N° 2018 12 137 : Projet de Territoire - Validation des principes de mise en œuvre du Projet et vote pour le titre donné au Projet](#)
- [Délibération N° 2019 06 51 du 27 Juin 2017 - Validation des principes du livrable](#)
- [Délibération N° 2019 07 064 : Adoption du Projet de Territoire 2019-2025](#)

### • Tableau de bord du Projet

#### Tableau de bord

### • Fiches-actions

#### Index

#### *Conduire une stratégie économique pour assurer des activités pérennes*

1. Optimiser l'offre foncière et développer une offre immobilière attractive pour les entreprises
2. Impulser une synergie entre les acteurs économiques
3. Miser sur la filière numérique pour faire rayonner le territoire
4. Accueillir et accompagner les porteurs de projets

#### *Innover pour faciliter l'accès à l'emploi*

5. Accompagner les projets de formation
6. Encourager les modes de recrutement innovants
7. Faire la promotion de nouvelles manières de travailler

#### *Faciliter l'accès au numérique*

8. Filière numérique : formation
9. Inclusion numérique
10. Équiper le territoire

#### *Adapter les logements*

11. Lancer une OPAH
12. Rénover pour atteindre l'efficacité énergétique
13. Permettre l'émergence de nouveaux modes d'habiter

#### *Accompagner, inclure les familles*

14. Définir une stratégie d'action sociale
15. Favoriser une scolarisation de proximité dans les communes

#### *Mettre en valeur les richesses culturelles et le sport*

16. Transmettre, éduquer
17. Soutenir la création artistique
18. Faire rayonner le territoire par la culture et le sport

#### *Faciliter les déplacements*

19. S'emparer de la mobilité pour développer de nouvelles solutions
20. Garantir un accès aux solutions de mobilité
21. Affermir les accès extérieurs

#### *Réinvestir les Centres-Bourgs*

22. Entreprendre une Opération de Revitalisation de Territoire
23. Renforcer la vocation résidentielle des centres
24. Assurer la mixité fonctionnelle des centres
25. Promouvoir l'implantation commerciale dans les centres

#### *Répondre aux besoins de santé*

26. Impulser une synergie entre les acteurs de santé
27. Promouvoir le « bien vieillir »
28. Éduquer et prévenir
29. Garantir l'accès à une offre de santé adaptée

## Préserver, protéger et gérer durablement les ressources en eau

- 30. Gérer durablement les ressources eau
- 31. Préserver les milieux aquatiques et humides

## Impulser une démarche de transition écologique

- 32. Privilégier une économie d'implication locale
- 33. Gérer durablement les déchets
- 34. Impulser une synergie des acteurs pour développer les différentes sources d'énergie
- 35. Mobiliser, impliquer et sensibiliser les acteurs locaux et les citoyens

## Mettre en valeur les richesses paysagères, le patrimoine naturel et bâti

- 36. Faire rayonner le territoire par le tourisme
- 37. Protéger le patrimoine naturel et bâti
- 38. Faire émerger une identité locale partagée

### • Retours de la concertation

- **Ateliers de formulation des objectifs et finalités**
  - o [Présentation](#)
  - o [Synthèse des ateliers participatifs](#)
- **Réunions thématiques**
  - o Mobilité : [Présentation](#), [Compte-rendu](#)
  - o Centres-Bourgs : [Présentation](#), [Matrice d'analyse](#), [Mots-Clés](#)
  - o Travailler, entreprendre, recruter : [Présentation](#), [Synthèse Scriber](#)
- **Ateliers définition de la Stratégie** : [Présentation](#), [Prioriser les enjeux](#), [Clarifier les priorités](#), [Résultats](#)

### • Plan de communication

#### Sur les réseaux sociaux

Ouverture d'une page Facebook dédiée au Projet de Territoire au mois de Janvier 2019 :

<https://www.facebook.com/projet.territoire.loiruceberce/>

Objectifs et actions. La page a notamment servi à communiquer sur les événements organisés en lien avec le Projet ; à faire participer les habitants à travers des enquêtes et sondages en ligne et à partager des éléments de diagnostic du territoire.

#### Campagnes d'affichage

Pour les réunions publiques, des affiches ont été conçues et distribuées dans les communes.

- Une affiche pour les 3 réunions publiques thématiques
- Une affiche pour la réunion publique de définition de la stratégie du 20 mai 2019
- Une affiche pour la réunion de présentation du Projet de Territoire aux habitants, à la presse et aux élus du 5 Juillet 2019

PROJET DE TERRITOIRE

VENEZ PARTICIPER À LA FABRIQUE DES SOLUTIONS I

MOBILITÉ  
« Comment se déplacer sur le territoire ? »  
28 MARS à 18h30  
Le Grand-Lucé  
Salles polyvalentes

CENTRES-BOURG  
« Comment éviter la désertification des Centres-bourgs ? »  
24 AVRIL à 18h30  
Montval-sur-Loir  
Maison de la zone

TRAVAILLER, ENTREPRENDRE, RECRUTER  
Nouvelles pratiques et coopérations  
29 AVRIL à 18h30  
Loir-en-Vallée  
L'Atelier

Plus d'infos sur [www.loiruceberce.fr](http://www.loiruceberce.fr)  
Contact : [caroline.florentin@loiruceberce.fr](mailto:caroline.florentin@loiruceberce.fr)  
Page Facebook [Projet de Territoire Loir-Lucé-Bercé](https://www.facebook.com/projet.territoire.loiruceberce/)

PROJET DE TERRITOIRE

Définition de la Stratégie

LA VOUVROYENNE

20 MAI 2019 PARTICIPATION CITOYENNE 18h30

à Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé est engagée dans la mise en oeuvre d'un Projet de Territoire afin d'anticiper et de faire face aux défis actuels et futurs.

Après avoir formulé les finalités et les objectifs du territoire, une réunion publique est organisée pour définir la stratégie et prioriser les actions à mener.

2 place Charpentier, 61140 La Vouvraye | 29400 Montval-sur-Loir | 02 45 38 17 37 - [secretariat@loiruceberce.fr](mailto:secretariat@loiruceberce.fr)

Communauté de communes LOIR-LUCÉ-BERCÉ

PROJET DE TERRITOIRE 2019-2025

Loir-Lucé-Bercé, une terre de projets

Présentation au grand public, à la presse et aux élus

5 JUILLET 2019  
18h30  
Moulins de Paillard  
Poncé-sur-le-Loir  
LOIR-EN-VALLÉE

Pour plus d'informations :  
<http://www.loiruceberce.com/projet-territoire-loiruceberce/>  
02 45 38 17 37 - [secretariat@loiruceberce.fr](mailto:secretariat@loiruceberce.fr) - [www.loiruceberce.fr](http://www.loiruceberce.fr)

LOIR-LUCÉ-BERCÉ

## Le livrable

Le Projet de Territoire se matérialise sous plusieurs formes finales :

- Une synthèse de 4 pages, intégrée dans le Magazine Territoire(s) n°5 : [4 pages](#)
- Le corps du Projet que vous avez entre les mains
- Les fiches-actions

Figure 1 - Lire le livrable

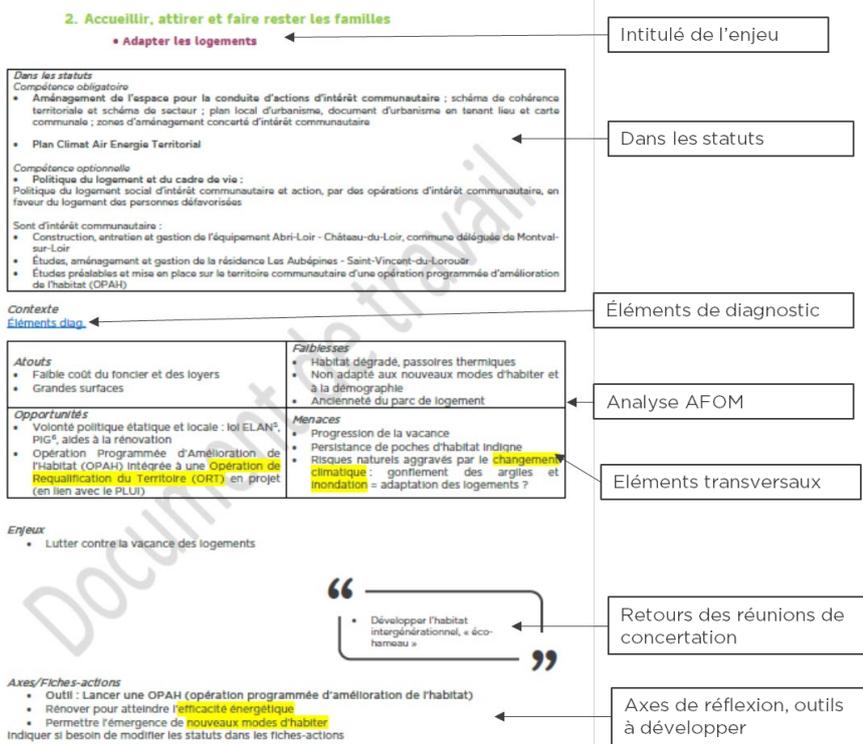


Figure 2 - Lire les fiches-actions

| # mots-clés  | Finalité   FINALITÉ  | Documents de référence  |
|--|--|---|
| FICHE ACTION N° X  | Objectif   OBJECTIF  | idée à construire   |
|  | Enjeu   ENJEU  | <input type="checkbox"/> Nouvelle<br><input type="checkbox"/> Renouvelée<br><input type="checkbox"/> En cours   |
| <b>INTITULÉ</b>  | <b>Nom de l'action</b>   | <b>Dans les statuts, compétence :</b><br><input type="checkbox"/> Obligatoire<br><input type="checkbox"/> Optionnelle<br><input type="checkbox"/> Facultative |
| <b>Acteurs cibles</b>  | À qui est destinée l'action ?<br><i>À qui est destinée l'action ?</i>  |   |
| <b>OBJECTIF(S)</b>   | Quels sont les effets attendus à moyen ou long termes ?  |   |
| <b>DESCRIPTION</b>   | MAQUETTE TYPE  |   |
| <b>PILOTES</b>   |  |   |
| <b>Calendrier</b>  | • Étapes, phasage<br>• Calendriers en lien avec d'autres démarches   | <b>BUDGET (HT)</b>  |
| <b>Besoins</b>   | • Besoins en RH<br>• Outils, méthodologies spécifiques<br>• Révision des statuts<br>• Réflexion transversale | <b>Pistes de financement (%)</b>  |
| <b>Suivi Évaluation</b>  | • Indicateurs d'évaluation<br><i>Indicateurs</i>   |   |
| <b>Référent de l'action</b><br>Fonction <b>Quel technicien ?</b><br>Web <b>Page internet dédiée ou réseaux sociaux</b> |  |   |

Vous pouvez trouver le livrable sous sa forme numérique sur le site de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé : [www.loirluceberce.fr](http://www.loirluceberce.fr)

### 3. Ressources

#### • Documents généraux

##### *Statuts de la CCLLB*

- [AP du 20 décembre 2018](#)

##### *Portrait de territoire, données locales*

- [Portrait de territoire Pays Vallée du Loir, AURA, décembre 2018](#)

##### *PLUI*

- [Diagnostic PLUI](#)
- [État initial de l'environnement](#)
- [Porté-à-connaissance](#)
- [Diagnostic agricole](#)
- [PADD](#)

##### *SCOT du Pays Vallée du Loir*

- [Rapport de présentation](#)
- [Diagnostic territorial](#)
- [État initial de l'environnement](#)
- [Évaluation environnementale](#)
- [Indicateurs de suivi](#)
- [Projet d'Aménagement et de Développement Durables \(PADD\)](#)
- [Document d'Orientation et d'Objectifs \(DOO\)](#)

##### *PETR Vallée du Loir*

- [Programme d'actions LEADER du GAL Vallée du Loir](#)
- Charte paysagère
  - o [Axe 1](#)
  - o [Axe 2](#)
  - o [Axe 3](#)

##### *Région*

- [Pacte régional pour la ruralité](#)

#### • Documents thématiques

##### *Stratégie économique*

- UE. [Horizon 2020](#) (Programme cadre pour la recherche et l'innovation)
- État. [Loi PACTE Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises 2019](#)
- Région. [Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation \(SRDEII\)](#)
- CCLLB. LoirCoWork : [site internet](#), [Facebook](#), [Twitter](#)
- CCLLB. Mission Éco Val de Loir : [site internet](#), [Facebook](#), [Twitter](#)
- CCLLB. LoirTech : [Facebook](#), [Twitter](#)

##### *Développement agricole (dont viticulture, sylviculture, arboriculture et élevage)*

- État. [Loi EGalim Équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous 2018](#)
- État. [Loi EGalim n° 2018-938 du 30 octobre 2018](#) (Legifrance)
- État. [Programme National de Développement Agricole et Rural 2014-2020](#)
- État. [Plan Écophyto II+](#)
- État. [Programme National de la Forêt et du bois 2016-2026](#)
- Région. [Charte régionale Circuits alimentaires de proximité et de qualité](#)
- Région. [Stratégie agrialimentaire 2016-2020](#)
- Région. [Plan Pluriannuel régional de développement forestier des Pays de la Loire 2012-2016](#)
- Chambre d'Agriculture régionale. [Projet agricole régional 2013-2019](#)

- DRAAF Pays de la Loire. [Plan régional de l'agriculture durable Pays de la Loire 2012-2019](#)
- Département. Chambre d'Agriculture. [Charte Agriculture & Urbanisme](#)
- PETR. [Charte qualité & proximité](#)
- PETR. [Schéma prospectif agricole 2015](#)

### **Tourisme**

- État. [Plan Tourisme](#) (Comité interministériel du tourisme)
- Région. [Schéma régional de développement du Tourisme et des Loisirs 2016-2020](#)
- Région. [Schéma Régional des Véloroutes](#)
- Département. [Schéma départemental de développement touristique 2017-2021](#) (présentation)
- Département. [Voie Verte](#) (état d'avancement du projet, juin 2019)
- OTVL. [Vallée du Loir, un secret bien gardé](#) (site internet), [Facebook](#), [Twitter](#)
- OTVL. [Stratégie de destination Vallée du Loir 2018-2021](#)
- OTVL. [Bilan de saison 2018](#)
- CCLLB. Carnuta : [site internet](#), [Facebook](#)

### **Emploi, Formation**

- État. [Plan d'investissement dans les compétences](#)
- État. [Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel](#)
- État. [La Garantie Jeune](#) (brochure)
- Région. [Passeport Apprenti/e 2019](#)
- Région. [Plan de bataille pour l'emploi 2018-2022](#)
- Région. [Stratégie régionale emploi, formation et orientation professionnelles 2018-2022](#)
- Région. [Pacte régional d'investissement dans les compétences Pays de la Loire 2019-2022](#)
- Département. [Programme départemental d'insertion 2019-2021](#)
- Département. [Pacte territorial d'insertion 2019-2021](#)

40

### **Numérique**

- État. [Plan France Très Haut Débit \(2013-2022\)](#)
- État. [Plan national pour un numérique inclusif 2018](#)
- Région. [Stratégie de cohérence régionale de l'aménagement numérique des Pays de la Loire 2014-2020](#)
- Département. [Schéma directeur d'aménagement numérique du territoire de la Sarthe](#)
- Département. [Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services Au Public de la Sarthe 2018](#)
- CCLLB. [Contrat Territoire Innovant \(2018-2020\)](#)
- CCLLB. [MSAP, Présentation](#)

### **Habitat**

- État. [Loi ELAN. LOI n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique](#) (Legifrance)
- État. [Présentation de la #LoiElan](#) (Dossier de Presse)
- Département. [Plan départemental de l'Habitat 2017-2022](#)
- Département. [PIG de lutte contre l'habitat indigne très dégradé non décent et prévention des risques technologiques](#) (Convention)
- PETR. [PIG Rénovation énergétique](#) (brochure)
- PETR. [PIG Rénovation énergétique](#) (Convention)

### **Projet éducatif**

- CCLLB. [Projet éducatif de Territoire 2019-2022](#)

### **Stratégie d'action sociale**

- État. [Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté \(2018\)](#)
- Région. [E-pass Jeunes Pays de la Loire](#) (sports, culture, loisirs, santé)
- CARSAT Pays de la Loire. [Schéma directeur d'Action Sociale 2018-2022](#)

- Département. [Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services Au Public de la Sarthe 2018](#)
- Département. [Schéma départemental des services aux familles 2016-2020](#)
- Département. [Schéma départemental unique d'organisation sociale et médico-sociale 2015-2019](#)
- CAF. [Présentation de la Convention Territoriale Globale](#)

### **Action culturelle**

- État. [Culture près de chez vous](#)
- État. [Éducation artistique et culturelle, éducation aux médias et à l'information 2015](#)
- DRAC. [Contrats territoire-lecture](#)
- Région. [Charte culture et solidarités](#)
- Région. [Stratégie régionale pour la culture et le patrimoine 2017-2022](#)
- Région. [Guide régional des lieux d'art contemporain 2018](#)
- Département. [Schéma départemental de la Lecture Publique 2014-2020](#)
- Département. [Schéma départemental de Développement des Enseignements Artistiques 2007](#)
- PETR. [Contrat Local d'Enseignement Artistique \(rentrée 2017\)](#)
- CCLLB. [École de musique intercommunale. Projet éducatif 2016-2020](#)
- CCLLB. Synthèse Intervention Sport et Musique

### **Développement du sport**

- PETR. [CTR 2020. Action : Réaménagement de l'espace extérieur du centre aquatique Plouf](#)
- CCLLB. [Synthèse Intervention Sport et Musique](#)

### **Mobilité**

- État. [Loi d'Orientation des Mobilités. Dossier législatif au 19/07/2019](#)
- Région. [Agenda d'accessibilité du réseau de transport des Pays de la Loire. Sarthe](#)
- Région. [SDAP. Bilan 2008-2015 et Stratégie 2015-2024](#)
- Département. [Schéma routier du département de la Sarthe 2016](#)
- PETR. [Plan de déplacements durables. Diagnostic](#)
- PETR. [Plan de déplacements durables 2016. Livrable](#)

### **Centres-Bourgs**

- État. [Opération de Revitalisation du Territoire \(brochure\)](#)

### **Santé**

- État. [Stratégie nationale de Santé 2018-2022](#)
- État. [Ma Santé 2022](#)
- État. [Priorité prévention. Plan national de santé publique](#)
- État. [Feuille de route Grand âge et autonomie](#)
- État. [3<sup>e</sup> Plan National Santé Environnement 2015-2019](#)
- Région. [Plan régional d'accès à la santé 2017-2020](#)
- Région. [Plan régional de prévention et d'éducation à la santé des jeunes 2017-2020](#)
- Région. [Plan régional Santé Environnement 2016-2021](#)
- ARS. [Projet régional de Santé 2018-2022](#)

### **Eau / Assainissement**

- État. [3<sup>e</sup> plan national d'action en faveur des milieux humides \(2014-2018\)](#)
- État. [Plan Écophyto II+](#)
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne. [SDAGE 2016-2021](#)
- Comité Local de l'Eau Loir. [SAGE Loir 2015-2021](#)
- Comité Local de l'Eau Loir. [Contrat Régional de Bassin Versant du Loir 2016-2018](#)
- Département. [Schéma Départemental d'Alimentation en Eau potable](#)
- Département. [Schéma départemental d'assainissement 2013](#)

### **Transition écologique**

- État. [LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte](#)

- État. [Plan Biodiversité 2018](#)
- État. [Plan Climat](#)
- État. [2<sup>e</sup> Plan d'adaptation au changement climatique](#)
- État. [Stratégie Nationale Bas Carbone](#)
- État. [Programmation pluriannuelle de l'Énergie 2019-2023, 2024-2028](#)
- État. [Feuille de route économie circulaire](#)
- Région. [Stratégie régionale pour la biodiversité 2018-2023](#)
- Région. [Feuille de route régionale sur la Transition énergétique 2017-2021](#)
- Région. [Plan d'action Économie circulaire 2018-2025](#)
- Région. [3<sup>e</sup> Révolution Industrielle et agricole des Pays de la Loire](#)
- Département. [Schéma départemental des espaces naturels de la Sarthe 2013](#)
- PETR. [Plan Climat Air Energie Territorial 2016](#)
- CCLLB. [Présentation du PCAET 2019](#)

### ***Paysages et patrimoine***

- État. [Stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine](#)
- Région. [Atlas des paysages des Pays de la Loire](#)
- DREAL. [Atlas des paysages de la Sarthe](#)

### ***Accessibilité***

- État. Loi Accessibilité 2005. [LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées](#)

#### **• Cartes, graphiques et illustrations**

- Carte. [Carte interactive multi thématique \(santé, culture, transports, etc.\)](#) (GoogleMaps)
- Carte. [Carte des Zones d'Activités Économiques \(ZAE\)](#), AURA
- Carte. [Paysages et productions agricoles](#), AURA
- Carte. [Carte prévisionnelle du déploiement de la fibre](#), Sarthe Numérique
- Carte. [Découpage PM. Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé](#), Sarthe Numérique
- Carte. [Organisation de la compétence scolaire](#), CCLLB
- Carte. [Secteurs des collèges publics](#), CCLLB
- Carte. [Ressources pour l'éducation artistique et culturelle sur le territoire de la CCLLB](#), CCLLB
- Carte. [Équipements sportifs de la CCLLB](#), CCLLB
- Carte. [Offre de transports sur la Communauté de communes](#), CCLLB
- Carte. [Typologie des commerces](#), AURA
- Carte. [État des continuités écologiques](#), AURA
- Carte. [Typologie des paysages](#), AURA
- Carte. [Type de protection patrimoniale](#), AURA

#### **• Glossaire**

##### ***Acteurs territoriaux***

- ANAH : Agence Nationale de l'Habitat
- AURA : Agence d'Urbanisme de la Région Angevine
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CC : Communauté de communes
- CCLLB : Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé
- CGET : Commissariat Général à l'Égalité des Territoires
- CLE : Comité Local de l'Eau
- ENSSOP : Écosystème Numérique pour le Sud Sarthe Ouvert et Populaire
- EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- EPN : Espaces Publics Numériques
- FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs

- INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- MSAP : Maison de Services au Public
- MSP : Maison de Santé Pluriprofessionnelle
- ONF : Office National des Forêts
- OTVL : Office de Tourisme Vallée du Loir
- PETR : Pôle d'Équilibre Territorial Rural, anciennement Pays
- RAM : Relais Assistantes Maternelles
- SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
- SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
- SOLIHA : SOLIdaires pour l'Habitat

### **Autres**

- ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- AP : Arrêté Préfectoral
- AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité (anciennement AOT : Autorité Organisatrice des Transports)
  
- CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales
- CLS : Contrat Local de Santé
- CPF : Compte Personnel Formation
- CSP : Catégories socio-professionnelles
- CTG : Contrat Territorial Global
- CTR : Contrat Territoires Région
- DOO : Document d'Orientation et d'Objectifs
- DSL : Digital Subscriber Line qui est une « liaison numérique à débit asymétrique »
  
- Loi ELAN : Loi pour l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique
- EEDD : Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
  
- GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- GES : Gaz à Effet de Serre
- GWh : Gigawatt-Heure
  
- LTECV : Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte
- Loi LOM : Loi d'Orientation des Mobilités
  
- MACS : Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services
  
- NAP : Nouvelles Activités Périscolaires
- NEET : *Not in Education, Employment or Training* (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), est une classification sociale d'une certaine catégorie de personnes inactives
- Loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
  
- OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- ORT : Opération de Revitalisation de Territoire
  
- Loi PACTE : Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises
- PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial
- PDD : Plan de Déplacements Durables
- PDA/PDE/PDES : Plan de Déplacements d'Administration/d'Entreprise/d'Établissement Scolaire
- PEDT : Projet Éducatif de Territoire
- PIG : Programme d'Intérêt Général
- PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

- SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
- SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
- SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- SD'AP : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée
- SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
  
- TAD : Transport à la Demande
- TAP : Temps d'Activités Périscolaires
- teq : *Toxic Equivalent Quantity*, quantité équivalente toxique
- TER : Transport Express Régional
- TVB : Trame Verte et Bleu
  
- ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
- ZAE : Zone d'Activités Économiques





